

Gilles Houdouin

Au nom de la mère et du
fils

Une enquête en Anjou

Ce livre a été publié sur www.bookelis.com

ISBN : 979-10-359-3503-0

© Gilles Houdouin

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce livre.

REMERCIEMENTS

Un grand merci aux Archives Départementales du Maine-et-Loire, qui m'ont gentiment envoyé de la documentation - dont de nombreux extraits de l'œuvre de Barthélémy ROGER - qui m'a été très utile. Que dis-je, indispensable !

Un grand merci à Sylvie, ma compagne, Isabelle et Suzanne, amies de toujours, qui ont été mes premières lectrices et correctrices.

Un grand merci aussi à l'Anjou, région de mes ancêtres, qui, par sa beauté et son calme, donne toujours envie d'y revenir... et d'écrire !

TABLE DES MATIÈRES

PROLOGUE	7
INCERTITUDES	11
MEURTRE AU VILLAGE	35
ETRANGES DECOUVERTES	55
LUÇON S'EN MÊLE	81
L'INCENDIE	103
LE PREVOT SE FACHE !	129
DECEPTIONS	147
ANGERS VIOLÉE	179
PREMIERES CERTITUDES	211
L'AFFRONTMENT DES MAJESTES	255
CERTITUDES	303
EPILOGUE	337
BIBLIOGRAPHIE	355
ANNEXE 1	357
ANNEXE 2	359

PROLOGUE

En cet été 1620, le trône de France était encore mal assuré. Comme déjà de nombreuses fois par le passé, certains Grands avaient quitté la cour à grand fracas, levé des armées et tentaient de monnayer à prix d'or leur fidélité à la Couronne.

À la mort du feu roi Henri, les Grands avaient relevé la tête, et profité de l'immense faveur acquise par Concino Concini et sa femme Léonora Dori¹, qui régentaient alors à leur guise l'esprit de la

¹ Léonora Dori prétendait descendre de la famille des Galigaï. Elle était arrivée en France dans les bagages de Marie de Médicis, dont elle était la sœur de lait. Henri IV avait dû accepter de l'élever au rang de Dame d'Atours de la Reine, et consentir à son mariage avec Concino Concini,

reine mère Marie de Médicis. Ces derniers, exploitant leur fulgurante ascension, avaient vidé consciencieusement les coffres de l'état, à leur profit et à celui des Grands, princes et ducs, car tant la régente que ses ministres préféraient acheter leur fidélité que de prendre des mesures plus expéditives.

Cette fois, l'affaire était encore plus grave : le jeune roi Louis XIII, qui n'avait pas encore 20 ans, avait surpris son monde en revendiquant ses droits en 1617, en ordonnant la mise à mort des Concini, ainsi que l'exil de sa mère et de ses ministres². Marie de Médicis n'avait pas digéré l'affront. C'est pourquoi, prenant prétexte de la libération de Condé par Louis³, elle avait ourdi

florentin également. Sous la régence de Marie de Médicis (1610-1617), les Concini jouirent d'immenses faveurs : après avoir acheté le Marquisat d'Ancre, Concini fut élevé au Maréchalat, sans jamais avoir combattu !

² Concini fut abattu de 3 coups de pistolets en entrant au Louvre le 24 avril 1617. Léonora Galigai fut décapitée et ses restes brûlés le 8 juillet après un procès de pure forme. Marie de Médicis fut exilée à Blois. Elle s'enfuit ensuite à Angoulême avec la complicité du duc d'Épernon puis, après le traité du 30 avril 1619 scellant la fin de la première guerre dite "de la mère et du fils", elle est nommée gouverneur d'Anjou, disposant en propre des places fortes d'Angers, des Pont-de-Cé et de Chinon.

³ Henri II de Condé, protestant, premier prince du sang et père de celui qui deviendra le Grand Condé, avait été embastillé par Marie de Médicis le 1^{er} septembre 1616, pour avoir pris, contre la régente, la tête des mécontents de la faveur de Concini et du double projet de mariages espagnols de Louis avec Anne d'Autriche et de sa sœur Elisabeth avec Philippe, futur roi d'Espagne sous le nom de Philippe IV. Il fut libéré le

une rébellion contre son fils, espérant reprendre le pouvoir à cette occasion. Pouvoir qui semblait être sa seule raison de vivre et qu'elle avait exercé sept ans durant depuis la mort du feu roi, pouvoir partagé uniquement avec ses seuls favoris et à leur seul bénéfice, tenant alors son fils et les intérêts du pays pour quantité négligeable.

La comtesse de Soissons animait la rébellion, simplement par haine de Condé. En effet, le comte de Soissons, avec d'autres, voulait croire la rumeur selon laquelle Condé, son cousin germain, n'aurait pas été le fils de son père, mais celui d'un simple serviteur⁴. Un bâtard qui lui ravissait le titre de « Premier prince du sang » !

César et Alexandre de Vendôme, fils d'Henri IV et de sa maîtresse Gabrielle d'Estrées, s'y étaient joints par pure jalousie, arguant que leur mère aurait dû être reine, en vertu de la promesse qu'Henri lui avait faite avant qu'elle ne meure brutalement. Ainsi, à leurs yeux, Louis XIII, fils d'une reine qui n'aurait pas dû l'être, n'était qu'un usurpateur.

D'autres encore s'étaient joints à la révolte, qui estimaient que leur fortune serait mieux servie si

20 octobre 1619 sur ordre de Louis XIII, à l'instigation de son favori Charles d'Albert, duc de Luynes.

⁴ Cette rumeur était attisée par le fait que Condé était né posthume.

l'ex Régente reprenait le pouvoir : les ducs de Longueville - gouverneur de Normandie -, de Retz, du Maine - fils de la comtesse de Soissons- de Montmorency, et évidemment d'Épernon. Enfin, qui aurait pu penser que le duc de Rohan, chef de file des huguenots, était également de la partie ? Une véritable alliance de l'eau et du feu ! Tous ces grands ne mesuraient la grandeur du royaume qu'à l'aune de leurs intérêts personnels.

I

INCERTITUDES

Il pleuvait. Depuis quinze jours, sans répit. Le temps, incertain depuis le début de ce mois de juillet, s'était mué irrésistiblement en un déluge incessant qui transformait champs et vignes, routes et chemins, en fondrières bourbeuses. Les quelques laboureurs aisés répugnaient à y gâter leurs meilleures bottes. Les vigneronns peinaient à extraire leurs sabots de cette gangue de boue lorsqu'ils allaient à travers vignes constater, impuissants, l'avancée des dégâts sur les grappes qui menaçaient de pourrir sur place. Ils n'étaient pourtant pas les

plus à plaindre : la Loire en crue avait crevé les levées en deux endroits, près de Saint-Clément et de Saint-Mathurin, et les bêcheurs, qui cultivent entre la Loire et l'Authion des parcelles de terre alluvionnaires reprises au Grand Fleuve depuis l'an mil, avaient vu leurs terrains inondés, leurs plantations, quand ce n'était pas leur maison, emportées.

Les temps également étaient incertains. Le bruit courait la campagne que les Grands avaient levé des armées, et que celles-ci convergeaient vers Angers. Le souvenir des guerres de religions qui avaient mis la région à feu et à sang était encore vivace dans la tête des plus âgés. Les paysans priaient donc la Bonne Mère que ces armées passent au large, et les curés ajoutaient leurs prières à celles de leurs ouailles à l'heure de la messe.

Déjà l'an passé, une armée royale avait traversé la Loire, au grand effroi des paysans pour qui une armée en campagne signifie vivres et fourrage à fournir en quantité, souvent sans contrepartie, toujours au détriment des réserves de l'hiver. Mais celle-ci n'avait fait que passer, en bon arroi, car bien encadrée par le comte de Schomberg. On avait entendu dire qu'elle se dirigeait vers Angoulême, pour ramener la reine mère à la raison, par le fer s'il le fallait.

On n'avait jamais su par ici s'il y avait eu bataille⁵. La seule chose avérée, c'est que le 16 octobre 1619 le nouveau gouverneur, Marie de Médicis en personne, avait fait son entrée dans sa ville d'Angers, en provenance des Ponts-de-Cé où elle avait couché la veille. Toute la noblesse d'Angers avait chevauché à sa rencontre, avec à sa tête le maréchal de Bois-Dauphin, le précédent gouverneur, que l'on avait dédommagé de la modique somme de deux cent mille livres afin qu'il n'ait point trop de dépit à résigner sa charge. La Reine avait pris possession des clés de sa bonne ville au faubourg Bressigny, puis avait poursuivi son chemin jusqu'à son logis de l'hôtel Lancreau, suivie de toute sa cour, au milieu de bataillons de milliers de piquiers et porteurs de mousquets impeccablement rangés le long du chemin. Ce n'était partout que grand concours de peuple et cris de joie. Le branle de toutes les cloches de la ville était couvert par les décharges de mousquets et les tirs des canons du château. Plusieurs jours après, les rues d'Angers étaient encore encombrées par les

⁵ La guerre avait été évitée de justesse : Luynes, estimant l'évêque de Luçon seul en mesure d'exercer une influence salutaire sur l'esprit buté de Marie, avait obtenu de Louis son rappel auprès d'elle. L'évêque ayant reçu en Avignon son ordre de rappel le 7 mars 1619, était parti le jour même pour Angoulême, et le 30 avril, la paix était signée. Marie devenait gouverneur d'Anjou, Épernon obtenait son pardon et conservait son gouvernorat.

multiples chariots remplis des meubles et bagages de toute cette cour.

L'on avait également remarqué, dans le proche entourage de Marie, un élégant et séduisant évêque à la moustache avantageuse soigneusement taillée agrémentée d'une petite barbiche en pointe. Il se murmurait que c'était grâce à cet évêque de Luçon que la paix avait été signée entre la mère et le fils, sans que le sang coulât.

Tout aujourd'hui était remis en question. Toutes les réconciliations et les embrassades étaient oubliées. Oubliées également les hypocrites protestations d'éternelle fidélité, l'esprit reniant ce que dit la bouche. La reine s'était entourée de tout ce que la cour comptait comme intérêts particuliers et excitait ces gens contre Louis. Parmi eux, peu épousaient réellement et entièrement les vues de la reine : l'important était qu'ils se déclarassent contre le roi légitime, quel qu'en soit le prétexte.

Quant à la liesse populaire, elle s'était depuis longtemps éteinte, et, si la reine était encore maîtresse de la ville, elle ne l'était déjà plus du cœur de ses habitants.

* * *

Sans doute, le Très-Haut n'avait pas entendu les prières qui lui avaient pourtant été adressées avec ferveur, car la soldatesque commençait à affluer aux alentours d'Angers, et semblait décidée à y rester. On avançait le chiffre de mille fantassins déjà massés entre Angers et la paroisse Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, et ce n'était pas terminé. Les rumeurs les plus fantaisistes circulaient sur ce qui restait à venir : le double, le triple, vingt canons, personne ne savait réellement à quoi s'en tenir.

Pire encore, les fourriers de la cavalerie étaient à l'œuvre dans de nombreux villages, venus réquisitionner logements pour les officiers et écuries pour les chevaux. Ils annonçaient l'arrivée imminente d'une cavalerie nombreuse, et de centaines de chevaux, qui mettraient à mal les réserves de fourrage pour l'hiver si l'affaire devait se prolonger.

Un peu plus d'un an auparavant, Thomas Houdouin avait pris ses fonctions de sergent royal dans sa paroisse natale de Brain, sur la rive droite de l'Authion, à moins de trois lieues de la capitale Angevine. Son père, Pascal, lui avait acheté cette charge lorsqu'il avait eu les vingt-et-un ans requis pour espérer obtenir la dispense d'âge nécessaire

pour occuper cette fonction⁶. Pascal lui-même avait succédé à son oncle Thomas comme notaire royal de la paroisse, lorsque ce dernier, qui devait avoir aujourd'hui environ 80 ans, ne s'était plus senti capable d'assumer sa tâche.

Thomas se souvenait avoir souvent admiré, lorsqu'il était petit, son grand-oncle rédigeant ses actes. Il pouvait rester à ses côtés sans bouger pendant de longues minutes, dans l'attente de l'instant magique où son parrain - car c'était aussi lui qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux de l'église paroissiale - tracerait enfin son nom en bas du vélin, d'une belle écriture ronde enjolivée de larges arabesques. Lorsque la plume retournait à l'encrier, Thomas pouvait alors parler à son parrain, et c'est dans l'un de ces moments privilégiés qu'il lui avait demandé un jour de lui apprendre à lire et à écrire, son père étant trop occupé pour le faire.

Oh, il n'était pas devenu aussi rapide que son père ou son grand-oncle dans l'usage de la plume. Son écriture était plus maladroite, le trait plus épais, mais il en savait toujours assez pour accomplir les tâches qu'on attendait de lui et il n'était pas peu fier de sa signature !

⁶ Normalement, il fallait avoir 25 ans, mais les dispenses étaient généralement accordées car la vente des charges était très lucrative pour les finances royales !

Aujourd'hui, à l'aube de ce mercredi vingt-deuxième jour de juillet 1620, qui s'annonçait aussi morne et pluvieux que les précédents, Thomas se sentait morose. Certes, il n'aimait pas être mouillé dès son lever, mais ce n'était pas la seule raison : ce jour était le premier anniversaire de la mort de son père.

Il traversa d'un pas rapide la petite place séparant son logis de l'église, le chapeau rabattu sur les yeux, les deux pans de sa cape ramenés sur sa poitrine pour se protéger au maximum de cette grosse pluie chaude qui transperçait les vêtements aussi sûrement qu'une dague. Contournant l'église par la gauche, il poussa la grille du cimetière qui céda en grinçant. Il faudra penser à demander au bedeau de graisser les gonds... Puis il se dirigea vers le carré de petites tombes que l'on avait coutume d'appeler le « petit cimetière », et qui était réservé au dernier repos des enfants. Là, il s'arrêta devant la tombe de sa petite sœur, Étienne, enlevée à son affection quelques jours avant son douzième anniversaire, en décembre 1615, d'une fièvre maligne qui ne l'avait pas quittée de quinze jours⁷.

En bon catholique romain, il adressa une prière à la vierge pour qu'elle intercède auprès de son Fils en faveur de la petite Étienne. Sa mort

⁷ Voir la généalogie simplifiée de la famille en annexe 1

avait marqué un tournant irréversible dans la vie de la famille. En effet, ils étaient peu nombreux ceux qui, comme Pascal et son épouse Michelle, n'avaient perdu aucun enfant en bas âge. C'est pourquoi la mort d'Étiennette avait comme foudroyé son père, et ce d'autant plus qu'étant née un jour de Noël, elle avait toujours été un peu sa préférée. Depuis ce jour, il n'avait jamais plus été que l'ombre de lui-même, et même la naissance de Jacqueline, la petite dernière, en mai 17, n'avait pu lui redonner suffisamment le goût de vivre. Affaibli, il fut emporté par la première épidémie qui passait, non sans qu'il ait pris soin d'assurer l'avenir de son aîné.

Thomas était aujourd'hui chef de famille et sous le toit familial vivaient non seulement sa mère, Michelle, ses quatre frères, Mathurin, Pascal, René et Laurent, ses trois sœurs, Symphorienne, Catherine et la petite Jacqueline, mais aussi le vieux grand-père Symphorien qui ne se rappelait plus son âge, à trois ans près ! Enfin il y avait la Jeannette et le Jacquot, frère et sœur tout juste sortis de l'enfance, que Pascal avait recueillis sous son toit après la mort de leurs parents, emportés tous deux par un de ces caprices dont la Loire a le secret, avec le passeur et d'autres maraîchers qui se rendaient à la foire de Saint-Saturnin. Quatre ans déjà que, contre le gîte et le couvert, ces deux enfants aidaient à toutes les tâches domestiques, dont la plus

importante était sans doute de prendre soin du cheval qui occupait l'écurie au fond de la cour, et qui constituait toute la fortune de la maisonnée. Tout ce petit monde s'entassait dans les deux chambres de l'étage, le grand-père avait son lit dans la salle commune, derrière une tenture qui lui assurait un peu d'intimité, privilège de son grand âge.

Thomas secoua ses sombres pensées, se dirigea vers la tombe de son père, dans le « grand cimetière », devant laquelle il fit une halte un peu moins longue car il commençait à avoir froid. Puis il entra dans l'église par la porte du transept.

Comme tous les matins, le père Coustard préparait son église, aujourd'hui aussi sombre sous la pluie qu'en plein hiver, en vue de l'office quotidien. Thomas le trouva allumant des cierges autour du baptistère.

– Bonjour Thomas, mon fils, je crois savoir pourquoi tu es venu de si bonne heure. Cela fait déjà un an n'est-ce-pas ?

– C'est vrai, père Coustard. Au moins, il n'aura pas connu les temps troublés que nous vivons. C'est une piètre consolation.

– D'autant qu'il a connu bien pire ! Penses-tu qu'il y aura bataille ? On dit que le roi a

pris Caen et qu'il serait au Mans, à la tête d'une puissante armée⁸. En quelques jours il peut être ici.

– Bien malin qui saurait le dire. Le roi osera-t-il aller jusqu'au bout et se battre contre sa mère ? Tout ce que je sais, c'est que pour nous, gens du commun, Marie ou Louis, c'est tout comme. La vie n'en sera pas moins dure et les impôts plus indolores. De plus, en tant que sergent, je suis dans une situation inconfortable : je dois allégeance au roi, de qui je tiens ma charge, mais mon gouverneur n'est autre que son ennemi !

Tout en devisant, ils s'étaient approchés de la grande porte, que le père Coustard entreprit d'ouvrir à deux battants. Thomas l'aida car le père Coustard n'était plus de prime jeunesse, et les portes de chêne bien lourdes.

– Y aurait-il un sacrement aujourd'hui, que vous ouvriez les deux portes ?

– L'Église doit être grande ouverte pour accueillir ses nouveaux membres, mon fils. La Thoisonault a accouché cette nuit, la sage-femme est venue me le dire ce matin, quand tu étais encore au

⁸ Louis XIII était entré en campagne le 7 juillet, était entré le 10 dans Rouen, désertée par le duc de Longueville peu de temps avant. Le 17 juillet Caen se rendait, et le roi descendait vers Le Mans, ville loyaliste, avec une armée de 5000 fantassins, dont les soldats d'élite de sa garde, 600 cavaliers, 2 pièces d'artillerie.

cimetière : elle t'y a vu. Je les attends d'un instant à l'autre pour le baptême.

– La Thoissnault ? ceux de la Coutardière ? La Perrine ? Je n'avais même pas remarqué qu'elle fût grosse ! Mais...

Thomas sentit soudain une angoisse sourdre en lui :

– Mais elle n'est même pas mariée !

– Non mon fils, mais Dieu n'y regarde pas de si près lorsqu'il s'agit de sauver une âme. Mais rassure-toi, elle avait bien fait sa déclaration !

Thomas respira. De toutes ses fonctions, il en était une en particulier qui ne l'enchantait pas du tout, et il espérait de toutes ses forces ne pas avoir à l'assumer un jour : celle d'aller porter l'assignation à comparaître devant le tribunal de la sénéchaussée aux filles mères oubliées de l'édit. Certes ce n'était ni lui ni le père Coustard qui les dénoncerait, mais il suffisait d'un jaloux...La pauvre fille risquait alors la mort⁹.

⁹ Un exemple à St Jammes sur Sarthe, en 1771, soit encore un siècle et demi plus tard : « Par suite d'une sentence de la Cour supérieure de Blois, qui condamne Françoise Olivier à être pendue et étranglée jusqu'à ce que mort s'en suive, pour être accouchée d'une fille sans avoir préalablement fait la déclaration de grossesse, suivant l'édit du Roi Henri II, du mois de février 1556, il est enjoint au curé ou vicaire de publier tous les trois mois ledit édit et d'envoyer un certificat de cette

– Resteras-tu pour la cérémonie, je les vois qui arrivent ?

– Je ne le puis, et vous ne me verrez pas non plus à la messe, je dois partir. Nous sommes convoqués ce matin à la prévôté. Peut-être la situation sera-t-elle plus claire à mon retour.

– Nous prions, mon fils. Nous prions pour que nos gouvernants retrouvent la raison et pour que la bataille n'ait point lieu. Nos paysans n'ont vraiment pas besoin de ce fléau supplémentaire. Puisse également le mauvais temps cesser !

* * *

Midi sonnait au clocher de Saint-Maurice lorsque Thomas sortit de sous les ors et lambris de la grande salle d'audience de la prévôté. La réunion avait été présidée par le lieutenant général en personne, François Lanier, également maire de la ville, encore tout auréolé de sa récente et facile victoire à Craon, ville qu'il avait amenée sous

publication au procureur du Roi ». Effectivement, cet édit était régulièrement rappelé en chaire, de même que certaines consignes données par les évêques, comme par exemple l'interdiction aux parents de dormir dans le même lit que leurs jeunes enfants, pour éviter les morts par étouffement, accidentelles ou non ! L'édit d'Henri II avait été pris pour lutter contre l'abandon des enfants et leur infanticide.

l'obédience de la reine mère¹⁰. Il était assisté de Claude Ménard, prévôt du Roi, et d'un autre personnage haut en couleurs que Thomas ne connaissait pas, mais que le bourgeois à ses côtés lui présenta comme étant le sieur de la Blanchardière-Gourreau, capitaine des archers. Seuls les sergents des environs immédiats d'Angers avaient été convoqués, ils n'étaient donc qu'une poignée, car les sergenteries recouvraient bien souvent plusieurs paroisses. Celle de Thomas, par exemple, s'étendait également sur la paroisse de La Daguinière et celle de la Chapelle Bohalle. Par-contre, la salle était pleine des archers du guet et des brigadiers de la milice bourgeoise de la ville et de ses faubourgs.

Le lieutenant général avait longuement insisté pour que, tant que la situation serait aussi tendue, force reste à l'autorité royale. Cette tirade parfaitement diplomatique avait arraché plus d'un sourire à l'assistance, car l'autorité royale était justement ce dont se prévalaient les deux partis en présence. Ainsi le lieutenant et le prévôt ménageaient habilement leurs arrières, en s'entourant de témoins qui pourraient le jour venu justifier de leur extrême loyauté, quel que soit le vainqueur !

¹⁰ le 9 juillet 1620. Craon est une ville aujourd'hui en Mayenne, mais appartenant à la province de l'Anjou historique.

Les tâches de police devaient être renforcées, car l'afflux de milliers de soldats, mercenaires pour la plupart, dont les officiers ne valaient guère mieux que le dernier des goujats, ne pouvait manquer de créer des problèmes avec la population. C'est pourquoi dans les campagnes, les sergents royaux, en plus de leurs attributions habituelles d'auxiliaires de justice, avaient reçu temporairement pleins pouvoirs de police et entière autorité sur les polices seigneuriales, trop souvent constituées de gardes injustes et brutaux, plus aptes à créer des problèmes qu'à les résoudre.

Thomas ressortait donc de la salle avec une accréditation rangée dans sa bourse, qu'il se proposait de faire lire en chaire au père Coustard, à la grand'messe de dimanche. C'était sans conteste la meilleure façon de faire savoir à tous, en un minimum de temps, les décisions des autorités. Pour autant, il était loin d'être satisfait de ces nouvelles prérogatives qui lui tombaient dessus sans crier gare.

Jouant des coudes, il se rapprocha de la seule personne qu'il connaissait dans cette foule : Urbain Dupin, son alter ego dont la sergenterie s'étendait sur la paroisse d'Andard, sœur jumelle de Brain dont elle n'était éloignée que d'un quart de

lieue¹¹, ainsi que sur les paroisses de Sarrigné et de Corné. Urbain était son aîné de cinq ans, également fils d'un notaire royal. Un lointain cousin d'après le vieux Symphorien. Les deux hommes se voyaient régulièrement lors des fêtes qui jalonnaient de loin en loin la vie des habitants de l'une ou l'autre paroisse, et l'expérience d'Urbain avait été très utile à Thomas dans les premiers mois de sa toute nouvelle charge.

Ils se retrouvèrent en haut du perron, à la sortie de la prévôté.

– Le bonjour à toi, Thomas mon ami, que penses-tu de toute cette gabegie ?

– Je n'en sais trop rien encore. Tout ce que je sais, c'est que nous y avons gagné du travail supplémentaire, alors que personne ne sera de trop au village pour réparer les dégâts dans les vignes. Ce n'était pas vraiment le moment !

– Tu as raison, il nous reste à espérer que nous n'aurons pas à intervenir...tiens, on dirait que la pluie s'est calmée ?

De fait, si la guerre paraissait inévitable, la pluie au contraire avait apparemment signé une trêve avec le ciel angevin, qui, sans avoir encore

¹¹ Une lieue correspond à environ 4 kilomètres

retrouvé son bleu naturel, ne charriait plus ses gros nuages gris.

– Profitons-en, Urbain, trouvons-nous de quoi nous restaurer un peu et rentrons.

Après avoir acheté pour quelques sols un pain de seigle et des tranches de bacon en guise de dîner, ils retournèrent aux écuries de la prévôté reprendre leurs montures, non sans avoir là encore récompensé de quelques pièces le palefrenier qui les avait bouchonnées et leur avait baillé un peu d'avoine fraîche. Olympe, la jument gris pommelée de Thomas semblait impatiente de reprendre le chemin de l'écurie. Cette jument provenait des écuries de Marie de Verdun, qui avait acheté la seigneurie de Brain depuis 1614. Pascal l'avait choisie et achetée pour son fils, en même temps que sa charge de sergent, parmi quelques chevaux que l'intendant du domaine avait mis en vente à l'époque. Il se murmurait, sans doute non sans raison, qu'en l'absence du seigneur, qui n'avait jamais mis les pieds sur ses terres, il serait intéressant de vérifier les livres de comptes du domaine, car son intendant semblait s'enrichir beaucoup plus vite que les revenus de sa charge ne lui permettaient. Pour cela et aussi pour son arrogance dont il faisait montre en tous lieux, y compris lors des conseils paroissiaux dont ils étaient

tous deux membres, Thomas n'aimait pas cet homme.

Ils décidèrent de profiter de l'accalmie pour prendre la route du sud, et tenter d'examiner les préparatifs de la bataille, dont ils avaient à moult reprises entendu parler lors de la réunion du matin. Ils sortirent donc par la porte Saint-Aubin et traversèrent le faubourg Bressigny en se frayant un chemin parmi la foule des habitants qui travaillaient aux fortifications sur l'ordre de la reine et à leur corps défendant, charriant moellons, poutres et mortier.

A peine engagées sur la route des Ponts-de-Cé, les deux juments s'arrêtèrent avant même que leurs cavaliers leur en eussent donné l'ordre, sans doute étonnées et inquiètes du spectacle qui se jouait devant eux : des centaines, sans doute des milliers de soldats transformés en terrassiers, pataugeant dans la boue, creusant des tranchées tout en essayant d'élever en talus la terre détremnée qu'ils retiraient de sous leurs pieds et qui régulièrement glissait et retournait dans la tranchée à peine formée.

Thomas et Urbain eurent du mal à faire avancer les juments qui encensaient et renâclaient, et quand ils y parvinrent, ils se dirigèrent vers la Loire, mais en prenant au large, car ils ne voulaient

pas courir le risque de s'exposer à une quelconque réquisition. Il leur semblait en effet qu'il n'y avait pas que des soldats au travail, même si dans ce cloaque, il était bien difficile de distinguer un soldat d'un paysan ou d'un bourgeois. Leur accréditation leur eût sans doute évité ce désagrément, mais les explications avec les officiers de cette armée constituée de bric et de broc n'auraient pas manqué d'être longues et fastidieuses.

A une demi lieue de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, véritable tête de pont de la ville sur la rive droite du fleuve, ils virent que la tranchée se transformait en circonvallation, protégeant ainsi la paroisse et surtout le pont, que l'armée royale ne devait à aucun prix emporter, ce qui lui ouvrirait les portes du Poitou, où Epernon tenait une armée en réserve, et de la Guyenne. Ainsi, un gigantesque retranchement devait prochainement relier les Ponts-de-Cé aux faubourgs d'Angers, sur presque deux lieues de long ! Un travail de Sisyphe !

Du petit tertre sur lequel ils avaient fait halte, la vue s'étendait loin au sud, bien au-delà du bourg, coincé sur son île à moitié submergée, entre l'Authion et la Loire. Le fameux pont, enjeu de toute cette brouillerie, était aujourd'hui battu par les flots impétueux du fleuve qui léchaient son tablier, au point que l'on pouvait à tout instant craindre que les moulins et échoppes qui le bordaient ne

s'abîment dans le courant. Sur la rive gauche du fleuve, Thomas et son compère pouvaient apercevoir une myriade de tentes qui occupaient une grande partie de la plaine entre Loire et Louet, jusqu'à Erigné. À n'en pas douter, l'armée de la reine mère avait établi là ses quartiers, inexpugnables si l'on considérait que le pont ne devait et ne pouvait pas tomber aux mains des royaux.

Continuer plus avant eût été dangereux, car les marais entre le grand fleuve et l'Authion étaient inondés et instables. Ils mirent donc cap à l'est, et revinrent au trot vers leurs pénates respectifs, par la route de Sorges et Trélazé.

* * *

Ils venaient à peine de se séparer au carrefour de la Croix de Bois, Urbain poursuivant son chemin tout droit vers Andard, que Thomas pressentit déjà qu'il se passait quelque chose d'inhabituel : des hennissements lui parvenaient, beaucoup trop pour le peu de chevaux qui parsemaient la paroisse : excepté le sien, ceux de l'intendant et celui du chirurgien, il ne connaissait dans l'entourage proche que la mule du père Coustard ! Il entendit également des martèlements clairs et réguliers, et vit enfin s'élever quelques

fumées. Il pressa l'allure. Un instant il craignit le pire, tout en se répétant qu'il n'avait rien pu se passer, les armées royales n'étant pas encore arrivées, à moins que des pillards....Il n'avait pas parcouru dix toises qu'il les vit et alentit sa monture : Des dizaines de soldats, des centaines peut-être, avaient pris possession des champs en friche de Pré d'Asnières, et y travaillaient d'arrache-pied : pendant que d'autres enfonçaient, sans mal de toute évidence, des poteaux afin d'y enclore les chevaux, gardés à distance par quelques sentinelles, d'autres commençaient à monter des tentes, à sécuriser les chariots d'intendance, à allumer des feux. Parmi les chariots, Thomas distingua plusieurs cantines, et même une forge ambulante autour de laquelle s'activaient forgerons et maréchaux-ferrants. Il comprit alors : la cavalerie était arrivée et prenait ses quartiers.

Thomas pénétra dans le village et prit le temps de passer chez lui confier Olympe au Jacquot avant de repartir sur la place où tous les villageois s'étaient regroupés, mi admiratifs devant les beaux uniformes des ordonnances et des officiers, mi craintifs car ne sachant pas ce que cette invasion leur réservait. Les officiers avaient mis pied à terre et pour l'heure étaient en grande conversation avec le père Coustard, Sébastien Pelé, l'intendant du château et Etienne Barbier, le bien nommé car

chirurgien de son état ; en fait la moitié du conseil de paroisse, auquel il ne manquait que Thomas et deux vigneronnés aisés qui n'habitaient pas au bourg.

Le père Coustard fit les présentations :

– Monsieur le Chevalier de Bourgneuf est le colonel de ce régiment qui appartient à Henry de Gondi, duc de Retz, et il espère que nos écuries pourront accueillir une partie de ses chevaux et fournir le fourrage nécessaire...

Le père Coustard avait insisté sur le verbe « espère » et nul ne pouvait être dupe de ce que cette espérance ressemblait plus à un ordre, même si l'homme qui l'avait donné était à n'en pas douter accoutumé aux règles de bienséance des salons, peut-être même plus qu'aux règles du combat.

Le colonel enchaîna sur le même ton :

– J'espère également que mes officiers et moi-même pourront trouver dans ce village accueillant le gîte et le couvert pour quelques jours, le temps que nous culbutions le petit roitelet qui, paraît-il, va venir céans très bientôt

Un peu outrecuidant ce colonel, pensa Thomas, qui essaya poliment de lui rabattre un peu la crête :

– On dit néanmoins que l’armée du roi est imposante, et que la garde en fait partie. Ce ne sont pas des enfants de chœur !

– Monsieur, notre duc commande une infanterie de mille hommes, et trois cents cavaliers qui seront tous bientôt à pied d’œuvre ! Mon régiment n’en est que l’avant-garde. Même s’il est vrai que les gardes du corps sont une troupe d’élite, ils auront fort à faire, croyez le bien !

Thomas pâlit et entendit des murmures dans la foule derrière lui ! Trois cents cavaliers ! Il ne restait qu’à espérer qu’ils iraient prendre leurs quartiers ailleurs, à défaut c’était la ruine du village !

Le père Coustard préféra couper là une discussion qui n’augurait rien de bon, et rassura le colonel quant à l’hospitalité du village :

– Ne craignez rien, colonel. Vos fourriers sont déjà passés et ont dû vous rapporter que nous pouvions loger votre état-major dans les meilleures conditions que nous pourrions trouver. Mon presbytère dispose d’une écurie suffisante pour y loger une demi-douzaine de chevaux, et elle n’est occupée que par ma mule ! Je me ferai également un plaisir d’accueillir ceux de vos officiers qu’il vous plaira de désigner ».

Après un soupçon d'hésitation, il ajouta, non sans un certain courage :

– Cependant, au nom du conseil de notre paroisse, oserai-je vous prier de veiller à la sauvegarde des habitants de ce village et de leurs biens, et de bien vouloir donner les ordres nécessaires afin que la meilleure entente possible y règne pendant la durée de votre séjour ? »

Le colonel inclina brièvement la tête :

– Bien entendu, il en sera fait ainsi. J'aurai pour ce faire besoin d'un interlocuteur habitué aux besognes de police...

L'intendant de Madame de Verdun allait parler lorsque Thomas, profitant de cette ouverture, sortit de son pourpoint l'accréditation qui lui donnait tous les pouvoirs dans ce domaine. Il la tendit au colonel, tandis que l'intendant, interloqué, ouvrait et fermait la bouche comme un poisson.

Le colonel parcourut rapidement le parchemin :

– Très bien, sergent, vous êtes donc l'homme de la situation. Je pense que nous serons amenés à nous revoir.

Devant le regard étonné de ses compagnons, et celui oblique de Sébastien Pelé,

Thomas s'excusa de ne pas avoir pu les prévenir avant, et il pria le père Coustard de bien vouloir lire en chaire lors de la messe du dimanche, la fameuse accréditation, que le colonel lui fit passer.

Puis le colonel procéda à la répartition des logements : lui-même irait loger au château avec ses principaux officiers, Thomas hérita d'un lieutenant arborant le physique agréable et la gestuelle aisée des gentilshommes de bonne famille, qui se présenta avec la plus grande courtoisie comme « Jacques Charles de Saint-Lyphard, originaire d'Herbignac en Brière ». Il serait accompagné de ses écuyer et valet. Thomas confia les chevaux à ses jeunes frères qui étaient sortis, attirés par le spectacle comme les mouches par le miel, et leur demanda d'aider le Jacquot à les bouchonner et à leur trouver une place dans l'écurie.

Alors qu'il accompagnait son hôte pour lui faire les honneurs du logis, la pluie recommença à tomber.